



Le mot du Maire

Entrevalaises, Entrevalais, chers amis,

Depuis le 1er janvier 2017, la commune d'Entrevaux a intégré la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon « sources de lumières » regroupant les 5 Communautés de Communes de l'arrondissement de Castellane dont le siège social sera vraisemblablement situé à St André les Alpes.

Ce nouveau territoire en construction doit donc faire face à plusieurs défis imposé par la loi NOTRe :

- Fusionner des modes de fonctionnement disparates,
- Assurer les services à la population sans interruptions,
- Harmoniser les compétences exercées,
- Harmoniser la fiscalité.

Cette construction intercommunale est doublée de transferts de compétences. Ainsi, la promotion touristique, la gestion de Zone d'Activité Economique ne sont plus des compétences gérées par la commune depuis le 01/01/17. Demain, notre école, nos dossiers d'urbanisme, la gestion de l'eau, de l'assainissement seront également des compétences de la Communauté de Communes.

Ces changements importants, devraient impacter en tout premier lieu nos agents, le fonctionnement de nos services et la réponse de proximité vis-à-vis de la population. Je vous avoue en être préoccupé. Une évolution de la fiscalité à la hausse est à craindre sans réelle amélioration des services à la population.

Les communes et Entrevaux doivent faire face à des baisses significatives de dotations. Malgré cela, les parte-

naires que sont le Département, la Région Provence Alpes Côte d'Azur et l'Etat soutiennent nos projets d'investissement et je les en remercie.

En 2016, nous avons pu réaliser :

- La rénovation des toitures Henry, Guérin et Bruny qui sont des préalables indispensables à l'aménagement de ces bâtiments communaux,
- Des aménagements de voirie square Gautier et place Moreau,
- L'acquisition du moulin Denys,
- La restauration de murets chemin du Brec et des Oliviers,
- La rénovation de biens communaux tels que l'atelier relais, l'appartement de l'ancienne école au Plan ou de la maison forestière.

En ce qui concerne notre cadre de vie, la commune a candidaté en 2016 pour l'obtention de la 2ème fleur dans le cadre du label Régional « villes et villages fleuris ». J'ai le plaisir de vous annoncer qu'Entrevaux a obtenu cette distinction. Ce label engage la commune dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie qui sera concrétisée par des réalisations telles que des aménagements urbains ou la réhabilitation de nos toilettes publiques en plus du fleurissement apprécié par tous.

En 2017, nous réaliserons :

- L'acquisition de 2 véhicules pour le renouvellement de notre parc automobile,
- Les travaux de voirie et réseaux rue de l'Orbitelle,



- Les travaux d'aménagement des locaux de la mairie,
- Les travaux de réhabilitation de la remise Henry pour en faire un local multifonction,
- La restauration et l'embellissement de nos fontaines.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier le personnel communal, les associations, les commerçants, les artisans et les bénévoles qui ont animés notre village ou répondu aux sollicitations de mon équipe. Vous êtes les forces vives qui font vivre notre village.

Encore un grand merci à tous !

Lucas Guibert

Pour nous contacter

Mairie d'Entrevaux

Place Charles Panier
04320 ENTREVAUX

Services Administratif et Technique

E-mail : administration@mairie-entrevaux.fr
Tél. : 04 93 05 34 10 - Fax : 04 93 05 43 91

Service Tourisme

E-mail : tourisme@mairie-entrevaux.fr
Tél. : 04 93 05 46 73



Echo d'Entrevaux



Ville d'Entrevaux



Entrevaux Tourisme

Etat civil

Mr le Maire et le Conseil municipal adressent toutes leurs félicitations aux heureux parents et leurs sincères condoléances aux familles des défunts.



Naissances

Léa CARBONE née le 07/09/2016,
fille de Romain CARBONE et d'Agnès MIGLIORE
Lily BAUD née le 14/12/2016,
fille de Sylvain BAUD et de Noémie GROULET



Décès

BELTRAMELLI Andrée	le 12/09/2016
BONIFASSI Vincent	le 20/10/2016
SIGAUD Alexandrine	le 10/12/2016
BONHOMME Veuve CANCADE Julia	le 04/01/2017
GUIBERT André	le 08/01/2017

Conseil municipal du 21/09/2016

Création de poste catégorie B et accroissement temporaire d'activités touristique :

Deux agents communaux ont pu bénéficier d'avancement en catégorie B au niveau administratif et animation scolaire.

A la majorité.

En raison du départ d'un agent titulaire au tourisme il a été décidé de créer un poste temporaire pour la remplacer.

A l'unanimité.

Rapport sur l'eau et rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2015 :

Ces deux rapports contenant les informations 2015 sur la consommation sur la commune ont été adoptés à l'unanimité.

Nombre d'adjoints :

En raison de la démission d'un adjoint il est décidé à l'unanimité de fonctionner avec trois adjoints au lieu de quatre.

Commissions municipales :

Il est proposé de revoir les membres de certaines commissions municipales. Détail disponible en mairie.

A l'unanimité.

Subvention toile :

En raison d'une étude supplémentaire sur la toile du Vœu de Louis XIII il est sollicité auprès des Monuments Historiques une subvention supplémentaire.

A l'unanimité.

Ramassage scolaire :

Les tarifs pour l'année scolaire 2016/2017 ont été adoptés à l'unanimité. Ils restent inchangés à savoir 120 € pour les résidents et 150 € pour les autres.

Frais de fonctionnement scolaires :

Ils s'élèvent à 1 858,66 € par élève pour l'année scolaire.

A l'unanimité.

Dans ce numéro :

Etat Civil	2
Conseils municipaux	2-3
Délégation Service Public Vœux de la municipalité	3
CCAPV Travaux communaux	4
Cinéma de pays Après-midis du CCAS Panneau d'information Vœux ADMR	5
Noël à l'hôpital d'Entrevaux AFM Téléthon	6
Exposition village de Noël Musée de la poupée Marché animations de Noël	6-7
Rallye hivernal classic Rallye de Monte-Carlo	8

Conventions :

Il est proposé la signature d'une convention avec la DDT qui va s'installer au Brec et qui propose de déneiger la route du Brec entre son local et la RD 4202.

A l'unanimité.

SDE 04 :

Il est proposé de signer une convention pour la mise en place de borne électrique de rechargement. Elles seraient vraisemblablement installées au parking de la Gare.

A l'unanimité.

Questions diverses :

Il est décidé d'octroyer une subvention supplémentaire de 250 € à l'APE pour l'aide à l'organisation du marché de Noël.

A l'unanimité.

Conseil municipal du 08/11/2016

Délégation de Service Public Eau et Assainissement

L'année 2016 a été une année de procédure pour renouveler les contrats de DSP communaux pour l'eau

et l'assainissement. Il a donc été nécessaire que le conseil municipal se prononce sur la validation des rapports du maire et l'autorise à signer les contrats. A l'unanimité.

Conseil municipal du 14/12/2016

Délégués communautaires : Dans le cadre de la nouvelle intercommunalité Alpes Provence Verdon la commune d'Entrevaux ne comptera plus que quatre délégués au lieu de huit. Sont désignés, Lucas Guibert Maire, Marie-Christine CESAR 1er adjoint, Didier Occelli 2ème Adjoint, Mathieu Conil 3ème Adjoint. A l'unanimité. D'autre part il est rappelé que la compétence tourisme est transférée à l'intercommunalité au 1er janvier 2017.

Tarif citadelle : Il est proposé de passer le tarif de la citadelle à 4€ l'entrée au lieu de 3€. En effet un nouveau monnayeur va être installé avec carte bleue et il y a des frais de transaction. Cette délibération est refusée.

GEMAPI : Pour information au 1er janvier 2017 la compétence en matière de milieux aquatiques sera transférée à l'intercommunalité. Les dossiers d'endiguement ne seront plus de la compétence communale.

Salle multi-activités – subvention : Il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention pour la création d'une salle d'exposition et de réunion à l'endroit de la remise Henry rue de l'Orbitelle. Le financement pourrait être de 48 000 € sur un montant estimé à 160 000 € HT. A l'unanimité.

DETR – Subvention : Il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR pour l'aménagement de la zone artisanale. A la majorité. Et un dossier pour l'informatisation de l'école. A l'unanimité.

Subvention Jeux au stade : Il est proposé de demander une subvention au département des Alpes de Haute Provence pour l'aménagement de jeux d'enfants au stade. Le conseil municipal ne souhaite pas mener cette demande à son terme pour ne pas retarder sa mise en place.

Délégation de Service Public (DSP)



DSP : Le 16 décembre 2016, en mairie, a eu lieu la séance de signatures des contrats de l'eau et de l'assainissement en présence, M.Astolfi, Directeur Régional PACA VEOLIA, de M.Moulinas et M.Niddam, Responsables contrats.

La commune a choisi de renouveler sa confiance envers la société VEOLIA pour 12 années. Cet engagement ne sera pas sans conséquences sur la facturation à l'abonné. Il y aura une hausse de tarification, un courrier explicatif précis sera adressé prochainement.

Conscients des enjeux, la commune et VEOLIA ont acté des engagements forts en termes de travaux sur nos réseaux vieillissants et des renégociations tarifaires régulières que nous voudrions à la baisse.

Les vœux de la municipalité



A l'occasion de la traditionnelle présentation des vœux, Lucas Guibert, Maire d'Entrevaux, entouré de son Conseil municipal, a retracé l'année écoulée notamment au plan intercommunal et est revenu sur les réalisations de 2016, la mise en place du cinéma de pays, les mercredis récréatifs du CCAS, l'obtention par la commune d'une 2ème fleur pour le label «Villes et Villages Fleuris». Après avoir énuméré les projets et rendez-vous à venir dont les Fêtes Médiévales (les 29 et 30 juillet), Mr le Maire a adressé ses vœux à l'assistance et l'a invitée à partager le verre de l'amitié. Bonne année 2017 à tous !



Naissance de la nouvelle communauté de communes : la CCAPV

« Visant à transformer et à simplifier le paysage administratif français, la loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite « Loi NOTRe », fixe de nouveaux seuils de population pour les communautés de communes, engendrant un redécoupage et un élargissement de leurs périmètres. Un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a ainsi été arrêté le 3 octobre 2016 par le Préfet des Alpes de Haute Provence.

Au sud-est du département, les cinq communautés de communes du Moyen Verdon, du Teillon, du Haut Verdon Val d'Allos, de Terres de Lumière, et du Pays d'Entrevaux vont fusionner au 1er janvier 2017 pour former une nouvelle entité : la Communauté de Communes « Alpes Provence Verdon (CCAPV), Sources de Lumière », dont le siège social sera situé à Saint André les Alpes.

Ce nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale regroupera 41 communes et comptera une population d'environ 11 500 habitants. Représentant le quart de la superficie du département, le territoire sera organisé autour des vallées du Verdon, de sa source au Grand Canyon, de l'As-

se, de la Vaire et du Haut Var, avec pour principaux bourgs centres Allos, Annot, Barrême, Castellane, Saint André les Alpes et Entrevaux.

Les instances de décision de la nouvelle Communauté de Communes seront mises en place au tout début du mois de janvier 2017, lors des premières réunions du Conseil Communautaire qui comptera 60 membres. La représentation des communes au sein de l'assemblée délibérante variera, en fonction de leur poids démographique, d'un à sept délégués.

Les élus travaillent d'ores et déjà activement pour mettre en place l'organisation la mieux adaptée à ce territoire, avec comme priorité le maintien des services de proximité. En cours de définition, un organigramme provisoire permettra à la nouvelle structure et à ses 140 agents d'être opérationnels dès 1er janvier 2017.

Sur l'année 2017, la CCAPV se substituera aux cinq communautés des communes pour l'exercice des compétences obligatoires que sont le développement économique, l'aménagement de l'espace et la gestion des déchets. Les élus disposent en revanche d'un délai d'un an à compter du 1er janvier pour

choisir les compétences optionnelles (écoles, habitat, sentiers de randonnée...), et de deux ans maximum pour les compétences facultatives (voirie, éclairage public, petite enfance...), qui seront gérées par le nouvel EPCI ou rendues aux communes.

Les taux d'imposition varient actuellement d'une intercommunalité à l'autre en fonction des compétences exercées et des actions réalisées. A partir de 2017, un taux d'imposition moyen par taxe (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, cotisation foncière des entreprises) sera fixé en fonction des besoins de financement de la nouvelle intercommunalité. Afin d'atténuer les écarts entre les niveaux d'imposition actuels, les élus s'orientent vers la possibilité de lisser la variation, à la hausse ou à la baisse, en l'étalant sur douze années. Les taux d'imposition devront être déterminés à terme au regard des compétences effectivement exercées par le nouvel établissement.

L'année 2017 sera une année de transition importante pour construire les bases solides du projet de territoire à l'échelle de la nouvelle Communauté de Communes. »

Castellane, le 29 Novembre 2016

A noter : le 16/01/2017, Serge Prato, Maire de Saint André les Alpes a été élu Président de la CCAPV et **Marie-Christine CESAR** (1ère adjointe au maire d'Entrevaux), élue 4ème Vice-présidente à l'unanimité. Les délégations aux Vice-présidences ne sont pas encore déterminées.



Travaux communaux

Les principales réalisations effectuées en 2016 concernent la rénovation des toitures des maisons Henry, Guérin et Bruny ainsi que des aménagements de voirie square Gautier et place Moreau.

Le 7e Art à Entrevaux



Depuis le mois d'Octobre dernier, Cinéma de Pays diffuse, un mercredi par mois, deux films à la salle polyvalente d'Entrevaux. Cette expérience est systématiquement couronnée d'un véritable succès. Des films variés ont pu ainsi être diffusés grâce à l'investissement de la commune mais également des bénévoles : Magalie pour l'organisation et l'association des parents d'élèves d'Entrevaux pour les pop-corn. La publicité des prochaines séances se fera sur les réseaux sociaux et par voie d'affichage (dans vos commerces et devant le bureau d'accueil). L'opération se poursuit jusqu'au mois de Mai prochain. Nous vous attendons nombreux pour venir partager ce moment de convivialité !

Panneau d'information



Un panneau d'information électronique a été mis en place au square Gautier. Un nouvel outil municipal de communication financé à hauteur de 35% par le Fonds Départemental d'Appui aux Communes (FODAC).

Après-midis récréatifs du CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale d'Entrevaux propose des mercredis récréatifs du mois de Novembre 2016 au mois de Mai 2017 aux Entrevalais, avec cette année un atelier raviolis qui a eu lieu de 21 Décembre 2016. Ces ateliers, animés par les membres et bénévoles du CCAS, reposent sur un esprit de convivialité, d'échange, de partage de savoir et de découverte.

le Centre Communal d'Action Sociale organise les mercredis récréatifs

à la salle polyvalente, de 13h30 à 16h30

— Entrevaux —

mercredi 16 Novembre et mercredi 21 Décembre 2016
- mercredi 11 Janvier 2017
- mercredi 22 Février 2017

- mercredi 29 Mars 2017
- mercredi 12 Avril 2017
- mercredi 24 Mai 2017

Renseignements à la Mairie d'Entrevaux :
04 93 05 34 10 ou administration@mairie-entrevaux.fr

Communiqué de l'ADMR

L'ADMR tient à remercier chaleureusement les commerçants : « La Provence », l'épicerie Rizzo, la pharmacie d'Entrevaux pour leur aimable participation à la loterie et profite de l'occasion pour formuler aux habitants du canton ses meilleurs vœux pour 2017.



Association locale d'Entrevaux

Place Charles Panier
04320 Entrevaux

Tél. : 04 93 05 44 45 - Fax : 04 71 48 75 54
Email: admr.entrevaux@free.fr



Le Noël des résidents de l'hôpital

De l'émotion pour le Noël des pensionnaires de l'hôpital d'Entrevaux, animé par le duo Sandrine et Alain Allary, avec un répertoire de chansons de très grande qualité.

Le Père Noël est venu clôturer cette belle après-midi festive, organisée, comme tout au long de l'année, par l'association OZANAM. Après avoir distribué une farandole de présents, gâteaux, fruits, chocolats et friandises, il a levé son verre (de bulles) à l'amitié et à la solidarité.



Partis de Manosque, le mardi 29 Novembre 2016, les sapeurs pompiers des Alpes de Haute Provence ont parcouru 480 km à vélo au profit de l'AFM Téléthon via Forcalquier, Allos, Saint-André les Alpes, Entrevaux, Castellane, Moustier Sainte Marie, Riez et retour à Manosque.



Ce samedi 3 Décembre 2016, la mobilisation pour le Téléthon a battu son plein dans toute la France. A Entrevaux, c'est sur la place Moreau que l'Association ECCE a installé son stand, vente de crèches, de mangeoires pour oiseaux et autres objets en bois. La coordination Téléthon Entrevaux a permis de récolter 350€ qui vont servir à financer les projets de recherche sur les maladies génétiques rares et lourdement invalidantes.

Le village enchanté de Vincent



Du 17 au 31 décembre, la magie a opéré à Entrevaux grâce à la passion de Vincent Gugole, lauréat du concours de décoration de l'hiver dernier : un fabuleux village de Noël, exposé dans un local de la place Moreau.

Une collection débutée en 2007, qu'il a tenu, neuf ans plus tard, à partager avec les Entrevalais. Quatre jours ont été nécessaires pour l'installation et en une quinzaine de jours, ce ne sont pas moins de 464 visiteurs qui sont venus admirer en libre accès les : 9 manèges, 16 bâtiments animés, 10 maisons illuminées et près de 90 personnages évoluant dans ce décor somptueux !

Un jeu pour enfants avait même été prévu : ces derniers devaient retrouver des personnages pris en photo séparément pour pouvoir gagner des bonbons et friandises en chocolat.

La municipalité tient à remercier chaleureusement Vincent pour cette très belle initiative, son éternelle bonne humeur et sa gentillesse.



Le marché et les animations de Noël

Le samedi 17 Décembre, dès 9h30, la cité médiévale a accueilli le marché de Noël, rendez-vous traditionnel des fêtes de fin d'année. De la place Saint Martin à la place du Planet, c'est dans une ambiance cha-

leureuse et empreinte de la féerie de Noël qu'une vingtaine de stands ont proposé pour notre plus grand plaisir, des articles de fêtes et de décoration, des fabrications artisanales et des produits du terroir. L'occasion de

trouver à coup sûr des idées de cadeaux et de décoration originales ou de quoi concocter de savoureux repas pour les Fêtes. En guise de mise en bouche, certains stands proposaient sur place, boissons et restauration.

Le musée de la Poupée



Ce musée de la poupée est né d'une passion, "sans doute une résurgence de la petite fille qui dort en moi" explique Danièle Pétin et "le désir de sauver de l'oubli ces demoiselles abandonnées gisant sur les tréteaux des brocantes et des vide-greniers !".

Puis elle se rend au Festival Européen de la poupée à Salon de Provence en tant que visiteur et, fascinée par ce monde magique, elle se surprend à faire des recherches sur la fabrication de poupées, s'intéresse à l'histoire de l'industrie, à leur nom, à la matière utilisée : le virus est là ! Elle les achète, les nettoie délicatement, les coiffe, refait leur habit à l'identique en fonction des époques. Son musée contient plus de 50 poupées des années 1900 à 1950, en parfait état, rangées dans une vitrine ou posées minutieusement dans des scénettes. La plus ancienne date de 1898. Mille raisons de "commencer par une et de finir par mille" comme aurait dit La Bruyère.



Côté animation, une journée particulièrement bien remplie, avec, un manège à pédales et la photo avec le Père Noël pour les enfants, des visites privées (le musée de la poupée de Danièle Pétin et



le village de Vincent Gugole), un concert à la Cathédrale avec l'ensemble de Levens (organisé par ECCE), la remise des prix des décorations et enfin un original concours de soupe sur le Planet !



Concours de décorations de Noël.
Les lauréats par catégorie :

. Balcons : Thérèse Terillon
. Maisons : Marie-José Delacourt
. Commerces : Restaurant le Vauban



Concours de soupe. Les lauréates :

1. Louche d'or : Marie-Christine César
soupe au potimarron et courge muscade
2. Louche d'argent : Brigitte Pazery
soupe aux pois cassés
3. Louche de bronze : Isabelle Mermet
soupe de cresson



14e édition du « Rallye hivernal classic »

Le Rallye Hivernal Classic propose une ronde historique de 410 km entre mer et montagne en démonstration sur routes fermées : Golfe-Juan, Entrevaux (6 passages 54 km), la Colle Saint Michel, le Val d'Allos (circuit de glace) et enfin, retour à Golfe-Juan (gymkhana). Les Samedi 7 et Dimanche 8 Janvier 2017, les 40 engagés, dont trois équipages entrevalais, se sont donc, pour notre plus grand plaisir, élancés 2 fois à l'assaut du Col de Felines.



Aymeric LEFEVRE et Michel STEVANON

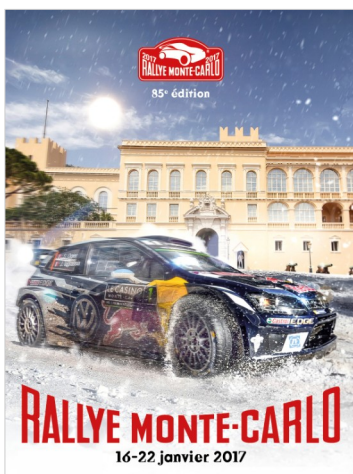


Jeremy GUIBERT et Alain MONTAGNE



Jean DZIUBA et Guillaume TAYAC

Monte-Carlo 2017 : dramatique accident lors de la 1ère épreuve spéciale



C'est pour la troisième année consécutive d'Entrevaux qu'a été donné le départ de la première épreuve spéciale chronométrée du « Monte-Carlo » 2017, comptant pour le championnat du monde des rallyes. Epreuve qui voyait pour la première fois en action les WRC répondant au nouveau règlement technique. Lors de cette première étape nocturne, le désormais traditionnel chrono Entrevaux-Ubraye, a été marqué par un dramatique accident : suite à un tête à queue sans doute provoqué par le verglas, la

Hyundai i20 de Paddon, parti en 3e position, a violemment heurté un photographe amateur. Evacué par hélicoptère vers l'hôpital Pasteur de Nice, il n'a, malgré tous les efforts des équipes médicales et de secours, pu être réanimé. Auparavant, le quadruple champion du monde en titre, Sébastien Ogier, avait ouvert la route, suivi par le pilote belge Thierry Neuville sur Hyundai. Leurs deux temps respectifs étaient inférieurs de 10 secondes à ceux réalisés l'an passé sur la même spéciale, preuve du gain de puissance des bolides du WRC cette saison.

